

Avant-propos

La Commission Permanente de Concertation pour l'Industrie (CPCI) est un lieu de dialogue entre les pouvoirs publics et les représentants de l'industrie française. Son rapport annuel sur l'industrie en France est devenu l'ouvrage de référence sur ce sujet : son élaboration mobilise les experts économiques des organisations professionnelles, de l'administration et des instituts d'études économiques concernés, et cette coopération enrichit les diagnostics qu'elle émet et conduit à une plus grande pertinence des analyses qui y sont présentées.

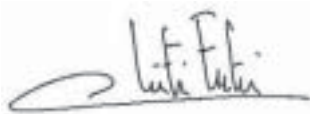
La crise financière de 2008 a bouleversé les tendances de l'économie et de l'industrie mondiales. Tous les pays développés et industrialisés ont connu une dégradation de leur activité industrielle, plus importante que celles observées lors des crises de 1975 et de 1993. Dans un contexte de crise bancaire et du crédit, la dépression a été accélérée par un déstockage massif, une chute historique des échanges mondiaux et des retournements étonnants de comportements de consommation des ménages, comme ce qui s'est passé sur le marché automobile.

Bref, l'année 2008 et le premier trimestre 2009 sont marqués par des indicateurs mal ou très mal orientés après plusieurs années de croissance continue.

L'industrie française enregistre une forte contraction de son activité et de ses exportations, qui se traduit sur l'emploi, l'investissement et la rentabilité, et ce n'est qu'à l'été 2009 que de premiers signes de redressement apparaissent. L'évolution de l'industrie française se situe en phase avec l'évolution industrielle de la zone euro.

Dans cet environnement chahuté, la CPCI a travaillé sur les questions urgentes en période de crise : la mise à disposition de financements, le chômage partiel et la formation, les garanties de crédit, les remèdes d'urgence et structurels à la crise automobile, de nouveaux outils pour l'investissement (Fonds Stratégique d'Investissement, OSÉO, etc.).

Mais, au-delà de la dépression, la CPCI s'est également intéressée à l'horizon 2020 des marchés du futur, des marchés porteurs. Ces travaux associant étroitement pouvoirs publics et professions de l'industrie ont nourri les réflexions qui ont présidé aux décisions fortes de réforme de la taxe professionnelle, du plan de soutien et de relance, du grand emprunt pour des priorités nationales dont l'industrie fait partie, et celle de lancer les États Généraux de l'Industrie pour tracer les contours et le contenu d'une nouvelle politique pour l'Industrie.



Christian Estrosi

Ministre chargé de l'Industrie auprès
de la Ministre de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi



Yvon Jacob

Vice-président de la CPCI
Président du Groupe des Fédérations
Industrielles